

## AVIS COMPLEMENTAIRE

Ajout d'un point à l'ordre du jour :

22. Modifications du plan de financement pour les travaux du futur siège de la Communauté de Communes

23. Groupement de commande avec la commune de Saint Fargeau pour la mission de maîtrise d'œuvre des travaux du futur siège de la Communauté de Communes

*Le Président,  
Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI*

